

été

VALEURS ACTUELLES
du 16 au 22 OCTOBRE 08

Barnier au secours des abeilles



Le taux de surmortalité de 30 à 35 % des abeilles n'est plus contestable, affirme le député UMP de Haute-Savoie Martial Saddier dans un rapport remis le 10 octobre au ministre de l'Agriculture, Michel Barnier, et à la secrétaire d'État à l'Écologie, Nathalie Kosciusko-Morizet.

Ce constat est inquiétant, compte tenu du rôle joué par les abeilles dans la reproduction des espèces végétales : selon l'Institut national de la recherche agronomique, « la survie ou l'évolution de plus de 80 % des espèces végétales dans le monde et la production de 84 % des espèces cultivées en Europe dépendent directement de la pollinisation par les insectes », et « 9 % de la valeur alimentaire mondiale est liée à la pollinisation », estime Michel Barnier.

Les principales menaces ont été identifiées : le varroa, un acarien qui se nourrit des abeilles, le frelon d'Asie qui colonise le Sud-Ouest. Les apiculteurs incriminent aussi les pesticides ou encore le réchauffement climatique. Michel Barnier a donc présenté diverses mesures destinées à sauver les abeilles. Un institut sera créé, avec un budget de 150 000 euros pour 2008, afin d'étudier les maladies responsables de la mort des abeilles et l'impact des produits phytosanitaires. À sa tête, un monsieur abeille, Jean-Pierre Comparhot. La déclaration annuelle des ruches (c'est-à-dire leur recensement) sera réintroduite à partir du 1^{er} janvier 2010. Enfin, le ministre a suggéré de créer une filière de reproduction d'abeilles reines afin d'assurer le renouvellement du cheptel. A. C.